

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE

DIRECTION DES SERVICES VÉTÉRINAIRES

# SITUATION SANITAIRE ET DISPOSITIF DE CONTRÔLE FIÈVRE APHTEUSE ET PESTE DES PETITS RUMINANTS



**Situation de la Fièvre aphteuse  
en Algérie  
Episode 2018-2019**

# Fièvre aphteuse chez l'espèce bovine

- Réapparition de la fièvre aphteuse au mois de **Juin 2018**,
- Le 1er foyer a été enregistré au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou en date **du 20 juin 2018**,
- L'élevage atteint comprenait 12 bovins malades sur un effectif total de 13 bovins présents dans l'exploitation, les animaux ont été tous abattus et détruits,
- Le laboratoire central vétérinaire a confirmé la maladie par le test ELISA et PCR/temps réel,
- Le séquençage de la souche a été effectué par:
  - PIRBRIGHT sur des prélèvements transmis le 05/07/2018,  
**La souche isolée est « O » EA3.**
- Notification à L'OIE, le 28/06/2018.

# Fièvre aphteuse chez l'espèce bovine

➤ Le nombre de wilayas touchées : **26**

Chlef- Laghouat- Batna- Jijel- Biskra- Blida- Bouira- Tiaret- TO-  
Alger- Jijel- SBA- Annaba- Constantine- Médéa- Oran- El Bayadh-  
BBA- Boumerdes- El Tarf- Tissemsilt- Khenchela- Tipaza-  
Ghardaia- OEB et M'sila.

## Situation Sanitaire récapitulatif de la FA chez l'espèce bovine

Nombre de Wilayas touchées	Nombre de Foyers	Nombre de Sensibles	Nombre de Cas	Nombre de Morts	Nombre de Détruits	Nombre d'Abattus	Montant de l'indemnisation ( Abattage + mortalités)
26	203	2176	1226	123	62	405	60 482 600 DA

# Fièvre aphteuse chez l'espèce bovine

## Vaccination des Bovins contre la FA lancée en septembre 2018

Vaches laitières	Génisses	Taureaux	Taurillons	Veaux	Vêles	Total	Nombre d'éleveurs	Taux de vaccination
389 446	111 250	63 900	141 764	123 257	95 073	924 460	80 824	67,97%

# Fièvre aphteuse chez les petits ruminants

## □ **Au mois de septembre 2018**

- Apparition de cas de fièvre aphteuse chez les petits ruminants associée à la Peste des Petits Ruminants.
- La première wilaya ayant déclaré des symptômes évoquant la fièvre aphteuse au début du mois de septembre était la wilaya de Ghardaïa suivie de Tébessa, Batna, El Bayadh, Guelma et Laghouat.
- Le séquençage de la souche a été effectué par:
  - Anses sur des prélèvements transmis le 04/01/2019,
  - PIRBRIGHT sur des prélèvements transmis le 21/01/2019,
  - Brescia sur des prélèvements transmis le 28/01/2019.

**La souche isolée est « O » EA3.**

# Fièvre aphteuse chez les petits ruminants

## Vaccination Péri focale des Petits Ruminants contre la FA depuis octobre 2018

Ovins	Dont brebis	Caprins	Total	Eleveurs
791 395	176 698	58 715	850 110	3048

# Mesures sanitaires en matière de lutte et de prévention

Un dispositif de lutte et de prévention a été rapidement mis en place, dès l'apparition de ce nouvel épisode, notamment :

- Renforcement de la prospection et de la surveillance au niveau des exploitations, marchés aux bestiaux, tueries et autres zones à risques pour une détection rapide de tout éventuels signes cliniques de cette maladie.
- Mobilisation des vétérinaires fonctionnaires et privés, pour la prospection dans les zones à risque, afin d'assurer une alerte précoce ;
- Abattage et/ou à la destruction de tous les animaux sensibles pendant la première phase de l'épizootie chez les Bovins, sous contrôle des services vétérinaires.
- Une désinfection des exploitations a été effectuée au niveau de ces exploitations.



# Mesures sanitaires en matière de lutte et de prévention ( suite )

- Suspension temporaire de l'importation des bovins sur pieds;
- Réglementation des déplacements d'animaux, à l'exception de ceux destinés directement aux abattoirs,
- Sensibilisation des éleveurs afin de ne pas fréquenter les marchés à bestiaux et ne pas introduire de nouveaux animaux dans leurs exploitations,
- Tous les médias ont été utilisés pour sensibiliser les éleveurs et plusieurs conférences de presse ont été organisées pour l'application des mesures édictées par les services vétérinaires,
- Fermeture des marchés aux bestiaux dans les 48 wilayas, pour une période d'un mois renouvelable, avec mise en place d'un dispositif de surveillance des mouvement des animaux et l'interdiction de leur sortie des territoires de leur wilayas respectives,
- Lancement de la campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse chez les bovins,
- Vaccination péri focale avec le vaccin bivalent A-O pour les foyers chez les petits ruminants.

# **Situation de la Peste des Petits Ruminants en Algérie**

# Peste des Petits Ruminants

- Réapparition de la PPR au mois d'octobre **2018**,
- Les 1<sup>er</sup> foyers ont été enregistrés au niveau des wilayas: Tébessa, Laghouat et Béjaïa avec :
  - 6 foyers ont été enregistrés avec 22 cas ovins sur un effectif de 2730 présents dans les foyers et 08 cas caprins sur un effectif de 90 caprins présents dans les foyers,
- Confirmation de la maladie par le Laboratoire Central Vétérinaire le 25/10/2018.

# Peste des Petits Ruminants

- Le nombre de wilayas touchées (à nos jours) : **40**

Adrar- Chlef- Laghouat- Oum El Bouaghi- Batna- Bejaia- Blida- Bouira- Tamanrasset Tlemcen- Tiaret- Tizi Ouzou- Jijel- Setif- Saida- Skikda- SBA- Annaba- Guelma Medea- Mostaganem- M'Sila- Mascara- Ouargla- Oran- El Bayadh- Illizi BBA- Boumerdes- El Tarf- Tindouf- Tissemsilt- Khenchela- SoukAhras Tipasa- Mila- Ain temouchent- Ghardaia- Relizane.

# Fièvre aphteuse chez les petits ruminants

## Vaccination des Petits Ruminants contre la PPR le 1<sup>er</sup> février 2019

Ovins	Dont brebis	Caprins	Total	Taux de vaccination
3 014 601	1 874 579	316 160	3 330 761	11,89%

# Peste des Petits Ruminants

## Mesures sanitaires en matière de lutte et de prévention

- Restriction des mouvements d'animaux;
- Réunion de coordination nationale et de concertation avec les principaux acteurs dans le cadre de la mise en œuvre du plan national d'erradication de la PPR.
- Acquisition de vaccin:
  - ▣ Pour la première année 21 millions de doses PPR pour la réalisation d'une vaccination de masse des petits ruminants (début février);
  - ▣ Enquête sero-épidémiologique:
    - Objectif détermination de la prévalence de la PPR avant vaccination.
    - Menée entre Novembre-décembre 2018
    - Interprétation des résultats en cours
    - Une prochaine enquête est programmé pour Juin 2019, afin de déterminer le taux de couverture vaccinale.

# Acquisition de vaccin

# Acquisition de vaccin

## ➤ **Mesures d'urgence prise en la matière:**

- ❑ Accord de Monsieur le Premier Ministre pour l'acquisition des vaccins selon les procédures de gré à gré simple,
- ❑ Deux marchés approuvés en réunion du Conseil du Gouvernement du 30 Janvier 2019, auprès de deux producteurs exclusifs,
- ❑ Les quantités de vaccins, objets des deux marchés sont de l'ordre de:
  - ☛ **2 000 000 de doses bovines de vaccin anti-aphteux**
  - ☛ **21 000 000 de doses de vaccin contre la peste des petits ruminants.**

### **Pour un coût financier de:**

- ☛ **381 500 000, 00 DA TTC pour le marché du vaccin anti-aphteux.**
- ☛ **216 081 600, 00 DA TTC pour le marché du vaccin contre la peste des petits ruminants.**



# Acquisition de vaccin

- 1ère tranche de vaccin anti-PPR réceptionnée:
  - ✓ 5 millions de doses reçues le 31/01/2019,
  - ✓ 4 millions de doses reçues le 05/03/2019, positionnées au niveau des LVR pour l'enlèvement par les DSA.

La totalité du vaccin restant commandé contre la peste des petits ruminants, sera entièrement livré au courant du mois de Mars 2019,

- 1ère tranche de vaccin anti-FA réceptionnée:
  - ✓ 500 000 de doses reçues le 03/02/2019,
    - La campagne de vaccination de rappel chez les bovins a été lancée depuis le 05/03/2019,
    - Des quotas de départ ont été attribués aux wilayas,
    - Le second lot de vaccin anti-aptieux, composé de 1 500 000 doses Bovines devra être réceptionné vers le 17 mars 2019.



***Je vous remercie***